



Syndicats Départementaux  
des Personnels de Recherche  
et des Établissements d'Enseignement Supérieur  
du Rhône et de la Loire

SDPREES FO 69 et 42

<http://fo.univ-lyon1.fr> - <http://sdpreesfo42.free.fr>

## Nos universités sont en danger !

Le 3 janvier 2011, le CA du PRES « Université de Lyon » a adopté une réponse positive à l'appel d'offre IDEX, avec une voix contre et une abstention.

**Cette réponse a lieu dans un contexte où le ministère accélère la « restructuration » et la dénationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche publique :**

- Avec les PRES, les dispositifs « Labex », « Equipex », « IDEX », lancés dans le cadre du Grand Emprunt, doivent aboutir à la constitution de quelques grands pôles à « visibilité internationale » (entre 5 et 10).
- Dans les Universités, la plupart des UFR et disciplines ne répondent pas aux critères de recevabilité de l'appel d'offre IDEX : « *définition et mise en œuvre d'une politique de valorisation et de transfert, intensité des relations avec le monde économique, et plus largement avec la sphère socio-économique, partenariats relatifs à l'insertion professionnelle...* ». De nombreuses disciplines littéraires sont condamnées, comme d'ailleurs nombre de domaines des sciences dites « dures » qui ne font pas partie des axes prioritaires du gouvernement et de l'ANR.
- Le désengagement de l'Etat est accéléré : « *développer leur capacité à attirer des moyens financiers au-delà de ceux apportés par l'Etat.*»
- La « loi LRU2 » prévoit la possibilité de délivrer des diplômes universitaires.
- Les réformes conduisent à la remise en cause du rôle d'organisme de recherche des EPST, et à leur démantèlement (comme au CNRS) ou leur transformation en agences de moyens (CEMAGREF, IRD) ;
- La Délégation Globale de Gestion des UMR, confiée aux universités, constitue un pas vers la mise sous tutelle de la recherche par les universités autonomes ; à terme, la plupart des UMR sont menacées de disparition, ainsi que les laboratoires, privés de leur financement de base ; avec le système des « signatures uniques », le sigle CNRS va disparaître du paysage scientifique ;
- La « masterisation », qui détruit la formation professionnelle des futurs enseignants, pousse à la dislocation des M1 et M2 et de leurs programmes.

**Le contenu de la réponse à l'appel d'offre IDEX du PRES ne peut que nous alarmer.**

Le texte du projet du PRES intitulé « *Imagine : Lyon/Saint-Etienne, métropole de l'innovation et de la création* » s'inscrit dans la continuité du « *Manifeste pour une coopération des entreprises et du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon* », contresigné par les Chambres de commerce et d'industrie, le MEDEF, la CGPME, les banques, les entreprises privées, ...

« *Cette innovation ne peut se développer que dans des écosystèmes où la coopération des entreprises et du monde économique est construite autour de structures d'excellence, qui irrigueront le territoire et posséderont un fort potentiel de rayonnement international.*».

### Que devient le caractère public et républicain de l'université ?

Postulat 2 : « *Contribuer à faire du territoire Lyon/Saint-Etienne un « écosystème de l'innovation » et un « hub entrepreneurial » de rang mondial* ».

S'adapter à un contexte de concurrence, institutionnalisée dans le cadre de l'« Espace européen de l'Enseignement supérieur et de la Recherche » (processus de Bologne), ne peut amener qu'à un tri :

- entre disciplines ou domaines « utiles » et « inutiles », comme l'explique la Présidente de l'Université Montpellier 3 « Paul Valéry » : « *Les différentes injonctions du ministère vont toutes dans le même sens et écartent systématiquement nos disciplines pour une disparition programmée des Humanités tout en insistant pour que le plan CAMPUS et l'IDEX se fassent dans le cadre strict de la fusion.*».
- entre universitaires, chercheurs, ITA, BIATOS « utiles » et « inutiles » : aujourd'hui on propose l'externalisation des personnels de service, demain celle des personnels techniques, etc, ...

Dans ce cadre, les fusions et restructurations d'établissements ne peuvent aboutir qu'à des suppressions d'équipes, de laboratoires et d'UFR et à des suppressions de postes :

- les « Collégiums » et « Facultés » se substituant aux UFR actuelles,

que vont devenir les labos et disciplines hors du « *périmètre d'excellence* » ?

## Que devient l'indépendance de la recherche ?

Postulat 3 : « *L'université acteur éthique d'une société ouverte* »

- La confusion entre éthique (choix de société) et démarche scientifique (tentative d'approche objective de la réalité) est dangereuse, en particulier dans les sciences humaines et sociales. La production et la diffusion des connaissances ne doivent pas être soumis aux groupes de pression économiques et idéologiques.

## Que devient l'indépendance des universitaires ?

Postulat 5 : « *Le territoire comme signature* »

« *faire vivre l'Eurométropole n'est pas envisageable sans la contribution de l'université et, symétriquement, faire exister l'Université de Lyon comme un des 10 sites européens majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas concevable sans cette signature territoriale et cet appui des autorités d'agglomération.* »

Que penser de l'attitude de la présidence de Région Languedoc-Roussillon qui se substitue aux instances universitaires en adressant directement une lettre aux enseignants-chercheurs, lettre qui stipule "que vos représentants institutionnels ne peuvent passer à côté de cet IDEX" et fait part de la décision de suspendre les crédits de la région à l'enseignement supérieur et la recherche pour faire passer cette exigence.

Ce qu'il faut qualifier de chantage était destiné à mettre au pas la présidente de Montpellier 3 qui cherchait à sauvegarder les disciplines de son université.

Cette attitude anticipe la "nouvelle gouvernance" des établissements, critère de recevabilité de l'appel d'offre IDEX : « *atteindre un degré élevé d'autonomie et une gouvernance équilibrée : un partage des rôles entre la communauté académique et l'exécutif pour le pilotage l'Initiative d'Excellence, une grande autonomie de gestion, sous le contrôle d'un conseil d'administration resserré, largement ouvert à des représentants extérieurs; ...* ». L'objectif est clair : éliminer toute collégialité du fonctionnement universitaire.

## Comment résister ?

- **Refusons de nous placer dans le cadre ministériel « Initiative d'Excellence » :**

Le vote contre le projet d'IDEX exprimé au CA du PRES par un représentant syndical constitue un premier pas.

En revanche, nous ne comprenons pas le vote unanime du CA de Lyon 1 du 14 décembre qui « *affirme sa volonté de répondre à l'appel d'offre IDEX dans le cadre du PRES* », ni celui du CA de l'Université Jean Monnet du 13 décembre 2010 « *Concernant le programme « Investissements d'Avenir », l'UJM participe à des Equipex, des Labex, la SATT et l'Initiative d'Excellence.* », vote qui dans ce dernier cas n'a été précédé d'aucune information préalable.

- **Réaffirmons les missions fondamentales des Universités :**

**Développement et transmission des connaissances au plus grand nombre, indépendance de la recherche, indépendance des universitaires, financement par l'Etat de toutes les recherches et filières disciplinaires**

- Pour garantir le respect de l'indépendance de l'enseignement et de la recherche, **défendons le caractère national du statut des personnels : chercheurs, enseignants-chercheurs et BIATOSS.**

**Le SNPREES-FO demande l'abandon des Labex, Idex, etc., et revendique :**

- **Le maintien de toutes les domaines de recherche, de toutes les disciplines, de tous les établissements, de toutes les UMR, de tous les laboratoires et équipes ;**
- **Le versement des crédits dus et l'allocation des moyens nécessaires ;**
- **Le maintien de tous les postes de fonctionnaires d'Etat, des statuts de chercheurs et d'ITA, et un plan de titularisation de tous les non-titulaires.**

**Le SNPREES-FO appelle tous les personnels à le rejoindre et s'adresse aux autres organisations syndicales pour organiser ensemble la résistance aux Idex et à la destruction des universités.**